

# Encore un écho d'anniversaire

Autor(en): **E.T.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 628

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264691>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Papiers Peints DUMONT 19 B° HELVÉTIQUE

levant pour eux les chiffres suivants :

La vente du printemps 1942 a produit le chiffre, astronomique à nos yeux, de 470.000 fr. Comment l'on parvient à rassembler pareille somme avec une seule vente de cartes illustrées, pour laquelle tout dépend de la bonne volonté du public, prouve certainement beaucoup en faveur, non seulement de la générosité de notre population suisse, mais aussi de son sentiment d'ordre et de régularité, puisque les pochettes sont distribuées par la poste dans chaque ménage avec simplement la prière, ou d'en acquitter le montant au compte de chèques, ou de les retourner à l'expéditeur ! Il faut saluer dans cette méthode une confiance très grande dans les principes démocratiques, dont le résultat est pour nous aussi réconfortant que le total des sommes que Pro Infirmis est ainsi à même de distribuer !

Ces 470.000 fr. de bénéfice net ont été répartis de la façon suivante : 80.000 fr. aux établissements pour infirmes ; 15.000 fr. aux ateliers dits « pour handicapés », 240.000 fr. aux associations s'occupant d'infirmes, et 115.000 fr. pour aide spécialisée là où les moyens locaux ne suffisent pas. Tout ceci nous semble considérable, comparé à nos modestes budgets d'oeuvres sociales (par exemple, le Foyer d'Accueil pour prostituées de Genève tâche de se tirer d'affaire avec 4.200 fr. par an !), mais si l'on réfléchit qu'il y a en Suisse environ 200.000 infirmes, paralytiques, sourds, muets, aveugles, estropiés, arriérés, épileptiques, déficients — et encore nous n'avons pas comme d'autres pays des mutilés de guerre ! — on constate qu'une répartition égale ne leur vaudrait à chacun que 2 fr. 50 par an, ce qui ne les mènerait pas bien loin ! La vente a été surtout active, et le bénéfice par conséquent plus considérable que l'an passé, dans les trois cantons romands, ce que nous notons avec satisfaction.

Le Comité directeur avait eu la bonne idée de mettre à l'ordre du jour de cette Assemblée générale la question des déficients mentaux. Un autre de nos anciens collègues suffragistes — il est frappant de relever à ce propos que quatre sur cinq de ceux qui prirent la parole dans cette Assemblée sont des féministes ! — M. Maurice Veillard, président de la Chambre pénale des mineurs du canton de Vaud, présenta d'abord une analyse très claire des dispositions du Code pénal suisse à l'égard des anormaux. On se rend compte en effet combien fréquemment dans l'instruction ou le jugement de délits la question de la responsabilité ou de l'irresponsabilité joue un

rôle important, et l'on ne peut que saluer les progrès à cet égard que le Code suisse a réalisés sur la plupart des anciens Codes cantonaux, en s'inspirant du vrai sentiment de pitié pour les faibles mentaux. Puis, M<sup>lle</sup> Blanche Richard, juge à la Chambre pénale de l'Enfance de Genève, a apporté des détails très complets sur l'état mental de ceux qui relèvent de ce tribunal, traçant le portrait psychologique de plusieurs d'entre eux, et fournissant des chiffres qui font réfléchir : sur les 50 derniers cas d'adolescents de 14 à 18 ans, qui ont passé devant la Chambre de Genève, le 30 % soit 16, étaient des débilés mentaux...

Le professeur Pierre Bovet, de l'Université de Genève, et le Dr. Repond, de Malévoz (Valais) apportèrent encore d'intéressantes considérations psychologiques et médicales sur le même sujet. Si bien qu'en levant la séance, M. Briener put se féliciter d'avoir fait entendre successivement, sur cette question des infirmes de l'esprit, un juriste, un psychologue, un médecin et un travailleur sociale.

M. F.



## Les Expositions

Encore une belle exposition de Nanette Genoud, ouverte jusqu'au 6 décembre dans son atelier, Etraz, 2, à Lausanne.

Cette artiste paraît en pleine possession de son beau talent et a richement développé sa personnalité. L'obligation où elle est de demeurer au pays l'a forcée de s'attaquer au paysage romand, et elle le fait avec un rare bonheur ; ses toiles de Vuillerens, de la Gradelle, dans la campagne genevoise, le plaisir qu'elle éprouve à opposer les jaunes au gris-vert des saules (qui expriment sa nostalgie des oliviers méridionaux) et aux opulentes frondaisons de l'été, disent combien Nanette Genoud a évolué et dompté ses dons incontestables. Elle travaille beaucoup, et avec intelligence. Un portrait du peintre Blanchet, — exécuté à titre de réciprocité (quel dommage qu'on n'ait pas le portrait de Nanette Genoud par Blanchet) — affirme ses qualités de portraitiste et aussi son habileté, sa virtuosité, car elle a employé là les bleus et les blancs travaillés de Blanchet et la sensibilité de Blanchet. Des dessins à la plume, au roseau, tête d'un enfant chéri, ruelles tessinoises, jetés sur une table, disent la sûreté et l'application de l'artiste, à l'esprit toujours en éveil, au regard aigu, et jamais rassasiée de transmettre une impression, une sensation vivement ressenties, un plaisir ou une émotion.

S. B.

Pour soigner

**TOUX et MAUX DE GORGE**

prenez la

**POTION FINCK**

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la **PHARMACIE FINCK & C<sup>ie</sup>**  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80.

**Le Consommateur**  
soucieux de ses Intérêts  
fait ses achats à la  
**COOPÉRATIVE**

esprits paresseux par leurs rébus, leurs charades ou leurs mots croisés, aussi bien que pour la variété de leurs illustrations et de leurs portraits...

Certes, chacun d'eux garde son caractère spécial. Le *Messenger boiteux* ne changera pas pour un empire un trait à la couverture qu'il s'est donnée en 1708 et que, en son temps, Eug. Rambert décrivait si spirituellement, et reste hautement patriote, militaire et paysan. *L'Almanach ouvrier* continue, sous sa couverture rouge, sa marche « vers la Cité future » dont les grands hommes qu'il évoque nous font valoir les principes d'organisation équilibrée. *L'Almanach protestant* nous apporte de curieuses gravures anciennes illustrant les lectures bibliques de chaque mois, ainsi que des portraits de pasteurs décédés au cours de l'année et un utile répertoire d'adresses pour les Eglises des cantons romands : devons-nous rappeler à nos lectrices que les débouchés qu'on lui trouvera intéressent directement notre coopérative féminine de cautionnement « Safia », devenue en quelque sorte héritière par le décès d'un de ses membres d'une partie du résultat de sa vente ? Et enfin *L'Almanach de toute bonne ménagère* nous prouve par ses « passionnantes » (c'est lui qui le dit) consultations astrologiques que, si les ménagères auxquelles il s'adresse dédaignent, comme le prouve toute absence de rubrique de cet ordre, les plaisirs de l'esprit, une psychologie un peu spéciale complète agréablement pour elles la lecture des recettes de confitures...

Pour tout ce que je viens d'énumérer et pour mille autres raisons encore, que loués soient nos almanachs.

Jacqueline S.

Robert E. DU PASQUIER : *Sous deux drapeaux*. Editions Imprimerie nouvelle, L. A. Monnier, Neuchâtel. Broché fr. 3.75, relié fr. 5.75.

Roman historique annonce le sous-titre. En effet, histoire, anecdotes, épisodes multiples d'un bout à l'autre, l'imagination enjolivant la réalité, une succession animée qui ne laisse pas de place à la lassitude.

L'action se passe durant la guerre franco-allemande de 1870. Idéal de paix et d'entente entre les peuples, c'est celui qui ressort de la lecture de ce livre écrit par un chrétien, qui traite avec beaucoup d'élevation les problèmes suggérés par la situation et les conflits de conscience de ses protagonistes. Bien écrit, il trouvera certainement nombre de lecteurs captivés.

M.-L. P.

Fritz BRUNNER : *Vigi le solitaire*. Trad. française. 1 vol. Librairie Payot, Lausanne. Prix : 5 francs.

Bien présenté sous une forte couverture en carton, avec une série de vignettes en cours de route, voici un livre qui pourrait faire plaisir, pour ses étrangetés, à maint écolier. Ecoliers, écolières, il s'adresse à vous directement, car c'est dans votre milieu d'études, de petites intrigues, de frasques plus ou moins innocentes que se déroule l'histoire pathétique de Victor Gamper, la victime du mauvais camarade Jean Grob, que soutiennent quelques lâches, profiteurs des largesses du jeune bourreau.

Tout est vraisemblable, très vivant et coloré dans ce récit. Tel critique juvénile trouvera-t-il Vigi — lisez Victor — un peu trop « belle âme » et Jean bien noir ? quoiqu'il en soit, tout finit par des remords et une nouvelle vie en ce qui

## La XIX<sup>e</sup> Assemblée annuelle des déléguées de l'Association suisse de femmes diplômées d'Universités

Venues de Romandie et de Suisse alémanique, les femmes universitaires de notre pays se sont réunies à Bâle les 14 et 15 novembre dernier. Le samedi après-midi déjà, attirées par le charme discret de la cité rhénane, elles s'en sont allées à la découverte, par les rues de la ville et sur les bords du Rhin. A 20 h. 15, elles se rendaient à l'Hôtel Métropole, où Mme Bürgin, présidente de la section bâloise, leur souhaita la bienvenue en la cité d'Erasmus, ce foyer de culture où rayonna l'esprit. Puis Mme Pfister fit une intéressante conférence sur ce sujet : *Kunst in Basel*. Tour à tour défilèrent devant nos yeux les trésors artistiques de Bâle : la cathédrale, les peintures de Conrad Witz, de Holbein, saisissantes de réalisme, celles de Bœcklin, aux visions étranges et puissantes. Un thé suivit, offert par l'Association bâloise, qui permit aux déléguées d'entrer en relations les unes avec les autres.

Le lendemain matin, dès 9 h., les déléguées, au nombre de 40, et accompagnées de nombreuses auditrices, se réunissaient en la magnifique salle de l'Hôtel de Ville. Présidée par Mme Hegg-Hoffet, l'Assemblée aborda les différents rapports qui étaient à l'ordre du jour, et dont voici l'essentiel. En ouvrant la séance, Mme Hegg souligna notre privilège de pouvoir en toute liberté poursuivre notre activité. Après le rapport annuel du comité central, on passa au rapport financier : ce dernier, s'il présente pour cette année un déficit dû à la diminution des cotisations et à l'augmentation des dépenses, constate heureusement la rentrée de nombreuses sommes destinées aux fonds de secours et d'entraide, qui pourront aider nos collègues dans la détresse.

On entendit également d'intéressants rapports sur le travail des Commissions : M<sup>lle</sup> Muriset, présidente de la Commission des Intérêts féminins, nous parla de cette section qui se donne pour tâche de renseigner les universitaires sur les différentes activités féminines ; dans ce but, on

a publié des feuilles d'orientation, des rapports abordant maintes questions sociales, une liste d'ouvrages d'auteurs féminins suisses, ayant paru ces dernières années. Mlle Quinche lut ensuite le rapport de la Commission des questions nationales : à la suite du concours ouvert en 1942, le travail présenté par Mlle Guichardet sur *L'importance de la culture à notre époque et pour notre pays* a retenu l'attention du jury, qui lui a décerné un prix ; la Commission a créé une bibliothèque circulante comprenant un choix de livres sur les problèmes nationaux.

Après les élections de trois membres au Comité central : Milles Berger, Paris et Du Bois, Mme Hegg présenta le rapport sur le projet de création d'un secrétariat des associations groupant les femmes qui exercent une profession. L'Assemblée accepta de participer à la création de ce secrétariat et le problème de son budget donna lieu à un long échange de vues. Il fut ensuite décidé de fonder une bourse de 800 francs en faveur d'une étrangère habitant soit la Suisse, soit l'étranger ; cette somme lui permettrait de se livrer à des recherches scientifiques.

Pour terminer, Mlle Schatzel donna des nouvelles de la Fédération internationale : nouvelles rares, les unes tragiques, les autres pleines de courage et de foi, comme ces messages d'Amérique qui expriment la volonté de maintenir, en dépit de la guerre, notre idéal de solidarité et d'amitié entre femmes des différents pays.

Un repas pris en commun à l'Hôtel Métropole approcha les déléguées autour d'une table décorée de fleurs et de feuilles d'automne. L'après-midi, les déléguées se dispersèrent suivant leurs goûts dans les différents musées de la ville, qui au musée des beaux-arts, qui à l'exposition des nombreux dessins et peintures de la *Danse des Morts*.

Après un thé au Bernerhof, les universitaires s'en retournèrent chacune dans sa ville ; elles emportaient avec elles le souvenir enrichissant de cette rencontre : des amitiés s'étaient nouées ou fortifiées, nous avions appris à aimer Bâle, avec ses maisons basses à l'aspect moyenâgeux, sa cathédrale de granit rose et le Rhin qui coule, puissant et lent.

Gabrielle GUICHARDET.

## Encore un écho d'anniversaire

*Quelques-unes de nos abonnées, après avoir lu dans notre précédent numéro les vers que Mme Bondalax nous a dédiés pour nos trente ans, ont demandé que soient également publiés des couplets sur notre journal dits au cours d'une revue de l'Union des Femmes de Genève, l'année où nous avions fêté nos vingt ans. Nos lecteurs auront plaisir à les trouver ci-après — mais prêteront sans doute avec nous contre les exigences de la rime qui ont fait du Mouvement un enfant illégitime ! (Réd.)*

Aujourd'hui j'ai 20 ans  
Je suis le Mouvement  
Le Mouvement Féministe.  
Né de mère suffragiste  
Et de père inconnu.  
Moi, je suis très connu.

Si j'adore ma mère  
L'a comprends pas toujours,  
Celle que je révère,  
Et que j'aime d'amour,  
C'est ma grand-maman Gourd } bis

Elle fut le bon ange  
De l'enfant dans les langes

Et me fit un doux nid  
Sur les Crêts de Pregny.  
Dans ma première culotte  
Mit un bulletin de vote.

Maman a de l'élan  
Je suis le mouvement.  
Faut pas qu'on se traccasse  
Pour mon bel avenir  
L'éleve des bécaasses  
Et j'ai de qui tenir.

O, maman adorée  
Chevelure dorée,  
Que j'aime tes discours,  
Tu n'es jamais à court,  
Tu sais à chaque page  
Réclamer le suffrage !

Le suffrage féminin,  
Çe sera pour demain !

E. T.



**Max MOUNOUD**  
OPTICIEN

Croix-d'Or, 15 GENEVE

concerne le méchant, et par une franche amitié entre les adversaires. On voudrait seulement, comme lecteur adulte possédant le français, voir cette belle langue un peu moins malmenée.

M.-L. P.

René BURNAND : *Ainsi fut le matin*. Librairie Payot, Lausanne, 1 vol. 3 fr. 75.

Dans ce « roman sans histoire », l'auteur, — il le spécifie lui-même — a prêté à son personnage narrateur nombre de ses propres réminiscences. Les lieux décrits sont bien ceux où il vécut. Ces détails suffisent pour indiquer que *Ainsi fut le matin* est un recueil de souvenirs apparenté au *Silence d'une vieille maison*. Mais l'atmosphère en est plus fraîche, vivante, puisqu'il s'agit de la claire enfance, et nous retrouvons en Pierre Chesalles un peu beaucoup du charme qui marque le Petit Pierre d'Anatole France. Nous ne saurions faire un meilleur éloge à M. René Burnand qui nous offre en éternes un livre dont la lecture délassé, et rompt pour un moment le cercle étouffant des angoisses ambiantes.

La « jeunesse pensante », aussi bien que l'âge mûr, séduit par la forme littéraire plus que par l'aventure, y trouveront leur agrément.

R. G.

« Ecoutons-les ». *Problèmes socialistes, Solutions chrétiennes*. Ed. La Baconnière, Neuchâtel, 1942.

Un inconnu (il n'a même pas de pseudonyme) socialiste et chrétien a publié de longs extraits d'auteurs protestants et catholiques modernes sous ce titre : « Ecoutons-les ».

« Ce livre a pour but, écrit-il dans l'introduction, de présenter aux socialistes pensants le

christianisme pensant, envisagé dans cette partie de son message qui touche à l'attitude des chrétiens devant les problèmes cruciaux de la richesse, de la propriété, de l'accaparement des biens matériels et culturels, et de l'organisation de la société fraternelle des humains. »

Ces extraits d'auteurs chrétiens sont destinés à nous montrer que nous ne devons pas nous laisser aveugler par les erreurs de certaines églises et que le christianisme pur ne saurait en être rendu responsable.

Les vrais chrétiens, ceux qui pensent et vivent leur foi, ont autant que les socialistes le souci de la justice sociale ; ils ont, en outre, le sens de la tolérance constructive qui leur permet de profiter des découvertes bienfaites faites par les autres, et enfin l'esprit de charité qui nous permettra d'avancer sur la route du Bien, la justice seule étant insuffisante.

L'autorité et la qualité des auteurs cités dans cet ouvrage sont de premier ordre ; certes, ils méritent d'être écoutés par tous les lecteurs, socialistes ou non.

A. W.-G.

*La femme d'aujourd'hui*  
porte le bijou de  
*demain*

**VACHERON**  
ET  
**CONSTANTIN**